

FICHE SIGNALÉTIQUE 58402101

Date d'émission 28-Mai-2015

Date de révision 28-Mai-2015

Numéro de révision 2



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FS à l'aide du modèle de FS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FS et tous les renseignements contenus dans cette FS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit **Ribbon Cartridge for ML620/621/690/691**

Autres moyens d'identification

Synonymes **Aucun**

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée **Encre et toners**

Utilisations contre-indiquées **Aucun renseignement disponible**

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur **Oki Data Americas, Inc.**
Adresse du fournisseur **2000 Bishops Gate Blvd.
Mount Laurel
NJ
08054
US**
Numéro de téléphone du fournisseur **Téléphone : 1 800 654-3282
Télécopieur : 1 856 222-5247**
Courriel du fournisseur **support@okidata.com**
Numéro d'appel d'urgence **Téléphone : 1 800 654-3282**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Produits de bureau sont exempt de la norme OSHA 2012 Communication dangereux (29 CFR 1910.1200) donc le classement est pas nécessaire.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur **Aucun**

Mentions de danger
Aucun



Aspect Noir	État physique Liquide visqueux Liquide	Odeur Légère
--------------------	---	---------------------

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Conseils de prudence - Entreposage

Aucun

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Toxicité inconnue

91 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Autres informations

Le noir de carbone à l'état libre est classifié par le CIRC comme un cancérigène du groupe 2B (cancérigène humain potentiel). La composition du toner contient du noir de carbone présent seulement à l'état lié et non à l'état libre; il ne présente donc pas de risque cancérigène.

Interactions avec d'autres produits chimiques

Aucun renseignement disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Third Party Formulation (TP # 1183416)	Propriétaire	15 - 40	*
Third Party Formulation (TP # 1183416)	Propriétaire	5 - 10	*
Third Party Formulation (TP # 1183416)	Propriétaire	1 - 5	*
Third Party Formulation (TP # 1183416)	Propriétaire	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Ne pas respirer les poussières.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes et effets les plus importants Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Code de prévention des incendies uniforme Toxique : Liquide

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Non.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Third Party Formulation (TP # 1183416)	TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist	-	IDLH: 100 mg/m ³ Cu dust and mist TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist
Third Party Formulation (TP # 1183416)	TWA: 0.5 mg/m ³ Ba	TWA: 0.5 mg/m ³ Ba (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Ba	TWA: 0.5 mg/m ³ except Barium sulfate Ba
Third Party Formulation (TP # 1183416)	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992) Consulter la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide visqueux, Liquide		
Aspect	Noir	Odeur	Légère
Couleur	Aucun renseignement disponible	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>	<u>Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Densité	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Solubilité dans l'eau	Insoluble	Aucun connu	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu	

Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible
Dimension de particules	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit	Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis.
Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif en cas d'ingestion. (sur la base des composants).

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Third Party Formulation (TP # 1183416)	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-

Third Party Formulation (TP # 1183416)	> 3000 mg/kg (Rat)	-	-
Third Party Formulation (TP # 1183416)	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Toux ou respiration sifflante.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Third Party Formulation (TP # 1183416)	A3	Group 2B		X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique Aucun effet connu selon les renseignements fournis. Le noir de carbone a été classé par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme peut-être cancérogène pour l'homme (groupe 2B) par inhalation. Ce produit contient du noir de carbone sous une forme non respirable. Il est peu probable qu'une exposition à ce produit donne lieu à une inhalation de noir de carbone.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal. Rein. Foie. Système lymphatique. Poumons.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Non applicable

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna

Third Party Formulation (TP # 1183416)		96h LC50: = 205 mg/L (Pimephales promelas)		
Third Party Formulation (TP # 1183416)		96h LC50: = 752.4 mg/L (Lepomis macrochirus)	EC50 > 10000 mg/L 30 min	24h EC50: > 500 mg/L
Third Party Formulation (TP # 1183416)				24h EC50: > 5600 mg/L

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets**Méthodes d'élimination**

Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

California Hazardous Waste Codes 331

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT
 Nom officiel d'expédition NON RÉGLEMENTÉ
 Classe de danger NON REGULATED
 N/A

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

ICAO Non réglementé

IATA
 Nom officiel d'expédition Non réglementé
 Classe de danger NON REGULATED
 N/A

IMDG/IMO
 Classe de danger Non réglementé
 N/A

RID Non réglementé

ADR Non réglementé

ADN Non réglementé



15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
 DSL Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
 LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Third Party Formulation (TP # 1183416) -		1 - 5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Non réglementé en raison de produits chimiques étant délimités.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Third Party Formulation (TP # 1183416)			X		
Third Party Formulation (TP # 1183416)			X	X	
Third Party Formulation (TP # 1183416)	X	X	X		X

Règlements internationaux

Mexique

Limites nationales d'exposition en milieu de travail

Component	État cancérogène	Limites d'exposition
-----------	------------------	----------------------



Third Party Formulation (TP # 1183416) (1 - 5)		Mexico: TWA 0.5 mg/m ³
Third Party Formulation (TP # 1183416) (1 - 5)		Mexico: TWA 3.5 mg/m ³ Mexico: STEL 7 mg/m ³

Mexico - Occupational Exposure Limits - Carcinogens

Canada

Classe de dangers du SIMDUT

Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
	2			
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle X
	1			

Préparée par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date de révision 28-Mai-2015

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique